



RÉUNION ORDINAIRE

DATE : Le mercredi 22 novembre 2023

ENDROIT : 36 rue Court, bureau 102 (bureau de la CSRNO) & Teams

HEURE : 16h30

PROCÈS-VERBAL # 81

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Mme Nicole Somers, présidente du conseil, ouvre la séance à 16h31 et elle souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

LEVESQUE, Josée, membre du comité exécutif	Présidente du District Rural du Nord-Ouest
MARQUIS, Éric	Maire de la Ville d'Edmundston
OUELLET, Jean-Pierre, vice-président	Maire de la Ville de Haut-Madawaska
ROUSSEL, Lise	Maire de la Ville Vallée-des-Rivières
SOMERS, Nicole, présidente	Maire de la Ville de Saint-Quentin
BEAULIEU, Bertrand	Maire de la Municipalité régionale de Grand-Sault

Personnels présents

TERCIER, Céline	Secrétaire de séance adjointe
RUEST, Mélanie	Première dirigeante par intérim

Invités présents

DUBÉ, Gail	Gestionnaire du District Rural du Nord-Ouest
TERRIEN, Bobby	Journaliste Acadie Nouvelle

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Madame Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour présenté pour la réunion ordinaire du 22 novembre 2023 soit accepté avec l'ajout du point 15 b Ressources humaines, qui sera traité en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 octobre 2023 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 novembre 2023 pour approbation**

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune

7. **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2023 pour approbation**

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) **Affaires découlant du procès-verbal**

a. **Amendement du procès-verbal**

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'amender le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2023, par l'ajout de la résolution suivante dans le rapport du huis clos :

« Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De procéder à un diagnostic organisationnel de la CSRNO par un consultant hors du territoire couvert par la CSRNO. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. **Diagnostic organisationnel**

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter la soumission de R2, pour réaliser un diagnostic organisationnel de la CSRNO, conditionnellement à son financement intégral par MEGL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. **Madame Louise Desjardins Plourde**

La Première dirigeante par intérim confirme que Madame Louise Desjardins Plourde se rendra disponible pour supporter la Directrice des services administratifs, dans l'attente des recommandations qui seront faites par R2 pour ces services.

8. **Présentation – Invité.e.s**

Aucun

9. **Rapport de correspondance**

Tous ont reçu au préalable ce document.

Santé : Lettres envoyées au ministère de la Santé et à Vitalité

La Première dirigeante par intérim informe les membres que :

- Nous avons demandé au ministère de la Santé une extension au 28 mars 2024 pour engager les dépenses relativement à la subvention de 100 000\$.
- Vitalité nous a envoyé une lettre appuyant notre proposition d'engager des dépenses, dans le cadre de cette subvention, liées au développement d'un système de transport en commun.

Par suite, le conseil d'administration demande à la Première dirigeante par intérim de demander au ministère de la Santé si la CSRNO peut engager les dépenses suivantes, d'ici fin mars 2024, dans le cadre de l'accord de subvention signé :

- Développer une stratégie marketing du Nord-Ouest (vidéos et outils) : 35 000\$
- Développer une stratégie marketing transport en commun : 25 000\$
- Développer une application BLAISE transport : 20 000\$
- Allouer 5 000\$ à Saint-Quentin, à Grand-Sault, à Haut-Madawaska et à Edmundston : pour aider ces municipalités qui ont engagé des actions et mis en place des comités qui contribuent au recrutement et à la rétention des travailleurs de santé et leur famille.

10. Rapport sur les activités en matière de services communs

Tous ont reçu au préalable ce document.

a. Circular Materials

Le conseil d'administration demande à la Première dirigeante par intérim d'organiser une réunion en pré-rencontre en janvier 2024, avec Circular Materials, afin de répondre aux questions des membres et de parler de la prise en charge du volet éducation.

b. Site Internet

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'avoir une seule et unique page Internet pour la CSRNO, regroupant tous les services et programmes, notamment Mangez Frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Révision de la périodicité des comptes rendus des employés

Le conseil d'administration refuse de modifier cette périodicité.

d. Comité régional en environnement et développement durable

Tous ont reçu au préalable l'ébauche des termes de référence de ce comité.

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les termes de référence du comité régional en environnement et développement durable et de procéder à la création de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Rapport d'activité de la présidente

Aucun

12. Rapport d'activité de la première dirigeante par intérim

Tous ont reçu au préalable ce document, aucune question ne fut soulevée.

13. États des résultats au 30 septembre 2023

La Directrice des services administratifs a présenté aux membres les états des résultats au 30 septembre 2023 de chaque secteur d'activité.

14. Affaires administratives, résolutions et proposition

a. Pour le secteur de la gouvernance

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise que le nom de Nathalie Martin soit ajouté comme personne contact sur le compte de gestion de nos cartes de crédit avec Visa Desjardins. Ceci lui permettra de pouvoir communiquer avec eux pour toutes questions ou problèmes rencontrés relativement aux cartes de crédit de la CSRNO, et, par le fait même, nous aidera à régler certaines choses plus rapidement et efficacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Pour tous les autres secteurs

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO autorise l'ouverture de comptes bancaires pour les fonds de réserve de fonctionnement de chacun des secteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Virements dans les fonds de réserve

Une réunion publique extraordinaire sera organisée en décembre pour autoriser des virements dans les fonds de réserve de fonctionnement correspondants, si des surplus budgétaires sont constatés suite à l'analyse des résultats selon la méthode exigée par la province.

15. Autres affaires

a. Entente d'aide mutuelle lors d'une urgence au Nord-Ouest

Tous ont reçu au préalable ce document.

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'entente d'aide mutuelle lors d'une urgence au Nord-Ouest soit révisée et recommandée par le Comité régional de sécurité publique avant qu'une motion soit soumise au conseil d'administration. Il est notamment demandé que le terme urgence soit explicitement défini.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Ressources humaines

Ouverture du huis clos

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la réunion se poursuive en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture du huis clos

Résolution no 13

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport du huis clos

Résolution no 14

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'organiser une consultation avec un avocat pour traiter un dossier ressources humaines, afin de faire suite au huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 15

Suite à une motion dûment proposée par Madame Josée Levesque, appuyée de Monsieur Éric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport du huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

Sauf indication contraire, une réunion extraordinaire publique aura lieu en décembre et la prochaine rencontre ordinaire du CA aura lieu le 24 janvier 2024.

17. Ajournement

La séance est levée à 18h40.

.....
NICOLE SOMERS
Présidente

.....
MÉLANIE RUEST
Première dirigeante par intérim

.....
CÉLINE TERCIER
Secrétaire de séance adjointe